

Lakshmi pourrait probablement ramasser des algues tout en dormant car elle avait seulement 10 ans quand tout cela a commencé, et elle a maintenant 52 ans, et encore toute sa jeunesse. Elle travaille dans le Golfe de Mannar, au sud de l'Inde.

C'est une baie peu profonde, située plus exactement sur la côte sud-est du pays, où l'on a recensé plus de 3 000 espèces diverses, y compris dugongs (vaches de mer), tortues et plantes marines. Les populations de pêcheurs du littoral vivent de la biodiversité de cet environnement. En 1986, une partie du Golfe comprenant 21 îles a été déclarée Parc national marin, ce qui signifie que tout

ça, c'était bien pénible, et ça brûlait à cause des épices ! »

Du temps où elle était petite, il y avait seulement une cinquantaine de personnes du village à aller ramasser des algues. Elles louaient un catamaran et se rendaient sur les îlots de Krusadai et Muyal. À mesure que la population augmentait, il y avait aussi de plus en plus de personnes à aller aux algues. « Il y a six ans environ, nous avons décidé qu'il fallait réglementer cette activité. Il n'y avait pas autant de goémon qu'avant, et on commençait à avoir beaucoup de difficultés avec la Direction des forêts, à cause de l'interdiction d'entrer dans le parc national ». Le politicien et la police du secteur ont discuté de la situation avec les villageois, qui ont décidé de bien gérer cette ressource. Dans son village de Chinnappalam, on a le droit de pêcher seulement douze jours dans le mois : six à la pleine lune, six à la nouvelle lune. Il y a aussi 45 jours d'interdiction totale de collecte. Et si une personne manque un jour, elle n'a pas le droit de récupérer ce temps.

Quel sera l'avenir ? Lakshmi dit que les récolteuses de son village envisagent de collaborer avec les autres villages et d'élaborer un plan de gestion élargi à toute la région. « Lors d'une récente réunion avec des scientifiques et l'ICSE, diverses idées ont été débattues, par exemple respecter une rotation des prélèvements autour de l'île pour faire en sorte que chaque secteur soit exploité seulement une fois tous les cinq mois... Pour le moment, il n'y a que mon village à suivre cette règle librement imposée. Nous devrions parler à toutes les récolteuses de la région pour voir ce qu'il est possible de faire ».

Lakshmi continue : « Ma fille est mariée et vit ailleurs. Il n'y a donc personne à la maison pour continuer cette activité après moi. Mais il y a d'autres jeunes à qui on aimerait transmettre une ressource durable ». ❏

PROFIL

Une jeunette de 52 ans !

Lakshmi, récolteuse d'algues, veut établir une façon durable d'exploiter cette ressource

Sumana Narayanan
(sumananarayanan@gmail.com), Associée de programme à l'ICSEF

prélèvement y est interdit selon la législation indienne. Comme ces îles étaient fréquentées par les communautés de pêche depuis des générations, la collecte d'algues et diverses autres activités de subsistance ont continué pendant des années après ce classement en zone protégée. C'est seulement à partir de 2000 que la réglementation a commencé à s'appliquer sérieusement.

Quand elle était petite, suivant l'exemple de sa mère, de sa sœur et d'autres femmes de la communauté, Lakshmi est allée aussi dans les îles voisines prélever des algues, apprenant à nager en observant les plus âgées. Sans lunettes, sans palmes ni équipement de protection, ce n'était pas une opération facile. « À pied d'œuvre, on tâtonnait pour saisir à main nue les algues, raconte-t-elle. On revenait à la maison avec des coupures aux mains, à cause du corail. Pour cuisiner et manger après